



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Vous êtes convoqués à la première séance régulière de l'année 2021-2022 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 30 septembre 2021 à 18h30 à la cafétéria de l'école**

### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Questions du public (15 minutes)**
- 4. Approbation du procès-verbal (21-06-10)**
- 5. Adoption des règles de régie interne pour l'année 21-22 (art. 67)**
  - a) Dates des réunions
- 6. Élection aux fonctions internes (art. 56)**
  - a) Présidence
  - b) Vice-présidence
  - c) Nommer 2 personnes de la communauté (art 42-5)
  - d) Informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70)
  - e) Formation obligatoire aux membres
- 7. La parole aux partenaires** : présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
- 8. Questions financières**
  - a) Approbation des activités éducatives (art. 87)
  - b) Fonds à destination spéciale
  - c) Intérêts du FDS
  - d) Embellissement des cours d'école
  - e) Campagne d'Halloween
  - f) Photos scolaires
- 9. Questions éducatives**
  - a) Rapport annuel
  - b) Normes et modalités
  - c) Aide aux devoirs
  - d) Programme nager pour survivre

**10. Questions générales**

a) Service de garde

**11. Levée de l'assemblée**

Chantal Deslauriers  
Directrice